



GRAND CONSEIL

**Question orale - 24\_HQU\_102 - Alberto Mocchi - Décourager la transition énergétique ?**Texte déposé :

Le 29 août Romande Energie, entreprise détenue majoritairement par les pouvoirs publics (communes et canton), annonçait le passage en 2025 à une fixation trimestrielle du tarif de rachat de l'énergie photovoltaïque. Ce changement de paradigme laisse potentiellement présager un prix d'achat plus bas pour la période estivale, au moment où la production est plus abondante. Le photovoltaïque est l'un des piliers de notre transition énergétique, et son fort développement auprès des privés ces dernières années a été notamment porté par une promesse d'amortissement rapide de l'investissement, via un prix de rachat intéressant de l'énergie produite.

**Au vu de ce qui précède, je souhaite demander au Conseil d'Etat s'il estime que le manque de stabilité quant au prix de rachat du courant produit pourrait être un frein au développement de l'énergie solaire auprès des particuliers.**

Conclusion :Cosignatures :